



# CHRONIQUE D'UNE CHASSE À L'HOMME NOIR

**IMMIGRATION** Les rafles visant les migrants subsahariens se multiplient dans l'Oriental comme à Rabat. Depuis, une semaine, c'est l'escalade. Lumières sur une sombre campagne.

**SALAHEDDINE LEMAIZI**

Le 10 juin à Rabat se tenait la «marche de la colère» organisée par l'Organisation démocratique du travail (ODT) pour «protéger contre la crise sociale créée par le gouvernement Benkirane». Parmi les manifestants, une cinquantaine de travailleurs subsahariens, membres de l'ODT. Ils l'ont rejointe à la veille du 1<sup>er</sup> mai pour réclamer la régularisation de leur statut et l'obtention d'un permis de séjour au Maroc. Après quelques minutes du début de la manifestation, la police arrête un des manifestants subsahariens. Il s'agit de Marcel Anyou, un migrant originaire de la République démocratique du Congo. Un acte qui a effrayé les autres travailleurs subsahariens. Ces

derniers n'ont pas continué leur marche, mais ont vite fait de prendre la fuite. Le souvenir des rafles de ces dernières semaines est encore vivace dans les esprits.

**«la frontière, c'est l'enfer»**

Après la vague d'arrestations dans le rang des migrants subsahariens ayant eu lieu à Fès, à Oujda, à Nador et à Taourirt, c'est au tour des migrants installés à Rabat et à Casablanca de subir le même sort. «A l'ancienne médina, on m'a embarqué dans une estafette pour ensuite

m'emmener à la Préfecture de Police. J'ai passé quatre jours sans manger», témoigne Kalissa, un migrant vivant à Casablanca depuis dix ans. De Maârif commence un long voyage, direction la frontière algérienne. «Que ça soit lors

“ On m'a retiré mon passeport à Oujda et je ne l'ai pas récupéré depuis. ”

**KALISSA, MIGRANT SUBSAHARIEN REFOULÉ**

de mon arrestation ou lors de mon séjour, je n'ai pas subi de maltraitance physique de la part de la police», précise-t-il. Et d'ajouter : «sauf qu'on m'a retiré mon passeport à Oujda et je



ne l'ai pas récupéré depuis». Après un passage par la Préfecture d'Oujda, les migrants sont reconduits à la frontière maroco-algérienne. «On nous a lâchés dans un no man's land. Nous étions une centaine de personnes. Nous avons marché pendant trois heures en plein Sahara. C'était un enfer», se rappelle Kalissa.

L'Observateur du Maroc a tenté, plusieurs fois, de joindre Khalid Zerouali, le wali directeur de la migration et de la surveillance des frontières au ministère de l'Intérieur pour avoir la version officielle concernant ces reconduites, mais sans succès. Ce haut responsable est resté injoignable. Cependant, concernant la lutte contre l'immigration «clandestine», Mohand Laenser, le ministre de l'Intérieur a déclaré au Parlement que le gouvernement agit selon une stratégie simple: Resserrer l'étau au niveau des frontières pour un meilleur contrôle des flux migratoires. «Nous y mobilisons les équipements les plus avancés en matière de détection, télédétection et contrôle», a-t-il précisé.

### Le ping-pong de la mort

Pour Camara Lye, président du Conseil des migrants subsahariens du Maroc (CMSM), les temps sont durs. Originaire de la Guinée Conakry, il assure que même si, depuis le 11 juin, il n'y pas eu d'arrestations, la situation reste critique. D'ailleurs, la communauté des subsahariens résidant à Casablanca et à Rabat vit sous le rythme des arrestations depuis le 2 juin. Une centaine de migrants, dont une quinzaine d'étudiants en situation irrégulière, ont été arrêtés par les services de sécurité dans les quartiers de la capitale qui connaissent une forte présence de subsahariens, comme Takadoum, Youssoufia, Nahda et G5. Fait nouveau, les rafles se déroulent aussi à Casablanca.

Autre fait nouveau, le fichage des personnes arrêtées. Exigé par l'Union Européenne, le Maroc fournit à Eurodac, système automatisé de reconnaissance des empreintes digitales, les informations recueillies auprès des migrants interpellés. Avant le refoulement à la frontière, le migrant est pris en photo et donne ses empreintes de manière obligatoire. Commence ensuite le voyage au bout du désert.

Si Kalissa a survécu à cette dure expérience, trois migrants nigériens n'ont pas eu cette chance. Selon la section de Taourirt de l'Association marocaine des droits de l'Homme, le 5 juin 2012, ces migrants auraient été abattus

par la gendarmerie algérienne après avoir été refoulés par les autorités marocaines. «Nous avons constaté également plusieurs cas de viols parmi les migrantes», assure Hicham Baraka, président de l'ABCDS, une ONG de défense des droits des migrants à Oujda. Le dernier cas en date, celui d'une nigérienne de 22 ans, violée à la frontière.

Ces drames sont le résultat d'un jeu de «ping-pong» mené entre autorités marocaines et algériennes depuis quatre mois. Entre avril

et juin, plus de mille migrants ont été reconduits à la frontière. L'écrasante majorité d'entre eux reviennent au Maroc, quelques heures après. Mais à quelle logique répond ces opérations? «Une logique du chiffre», répliquent les ONG qui travaillent dans le domaine de la défense des droits des migrants.

### Politique du «chiffre»

«Nous dénonçons fermement l'absurdité de cette politique du chiffre, devenue seul indice dans la lutte contre la migration dite clandestine. Le but est de satisfaire les exigences de l'Union européenne (UE) et celle de son allié stratégique, l'Espagne», martèle Baraka, président d'ABCDS.

Ce qui ajoute de l'eau au moulin d'ABCDS et d'autres ONG, c'est que ces violences et expulsions interviennent après la tenue de la réunion, les 25 et 26 mars, de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM) dont l'ordre du jour comprenait la coopération contre l'immigration clandestine. En concomitance avec les arrestations au Maroc, des événements plus graves encore ont eu lieu en Mauritanie au cours de la même période.

Peu de temps avant cette réunion de l'UPM, le ministre marocain de l'Intérieur a reçu, le 28 février, son homologue espagnol Jorge Fernandez Diaz. leur rencontre à été témoin de discussions sur les menaces que représentent le trafic de drogue, le terrorisme au sahel et...l'immigration dite clandestine. Les deux parties ont convenu de créer deux Centres de coopération policière à Tanger et Algésiras. Un pas de plus dans «l'approche globale et intégrée de la gestion des flux migratoires dans le respect des droits et de la dignité des émigrés», comme il est coutume de lire dans les communiqués des officiels marocains et européens. Face à ce discours, les ONG répondent par une interrogation: «Alors que plus de 2,5 millions de Marocains vivent à l'étranger où ils sont eux-mêmes souvent victimes de pratiques xénophobes et de surexploitation au travail, le Maroc en ferai-il de même avec les quelques milliers d'Africains venus se réfugier sur son sol?»

## MIGRANT N'EST PAS CRIMINEL



**A**bdelhadi Khairat, député de l'USFP au Parlement a raté une occasion de se taire ! Lors d'une séance hebdomadaire des questions orales, ce socialiste a interpellé le ministre de l'Intérieur sur la «collusion entre migrants subsahariens présents au Maroc, les milices pro-Kadhafi et le crime organisé». Un raccourci dangereux qui montre le poids de préjugés qui commencent à peser sur notre société. Même chez ce «représentant de la Nation», un migrant étranger représente un «danger».